

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 1^{er} février 2017**

Communication n° 04/02.2017

Objet: engagement au Service de l'urbanisme, des infrastructures et de la police des constructions (SUPCI)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le SUPCI est sollicité pour un nombre croissant de tâches diverses. Il est arrivé à une taille critique. Ainsi, la Municipalité a décidé d'engager un collaborateur technique à 100% et de proposer aux Communes voisines une collaboration en matière de police des constructions.

La Municipalité a mis un poste au concours dans différents journaux. Nous avons reçu 38 candidatures. 5 candidats ont été auditionnés.

La Municipalité a décidé d'engager M. Thomas Ruedin de Crissier dès le 1^{er} mars prochain.

Une partie de ce poste sera dévolu à des prestations externes servies à des Communes voisines.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

La Municipalité

Saint-Prex, le 1^{er} février 2017/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Barbara Regamey, municipale, au 079 351 78 37